

Madame nicintje Manie

lettre

1217U995

2 Pge 1doc

01032  
MADAME NICINTIJE Marie  
"ROCHEREAU"

Kigali, le 12 Juillet 1995

A Madame le Préfet de la Préfecture  
de Kigali Ville  
K I G A L I

Objet: Demande d'utilisation  
du Stade.

Pièce Jointe

Accord du Ministre de la  
Jeunesse et du Mouvement  
Associatif.

Madame le Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander l'  
autorisation de faire un spectacle au stade Régional de NYA IRAMBO.

En effet, je voudrais me produire avec  
le ballet national du Burundi en date du 29 et 30 Juillet 1995  
dans la matinée. Ceci c'est dans le cadre des amitiés entre nos  
deux peuples.

Espérant une suite favorable, je vous  
prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de ma haute  
considération.

Madame NICINTIJE Marie  
"ROCHEREAU"

Kigali, le 10/7/95

FAX

DE : MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF  
B.P.1044 KIGALI

POUR: Madame Marie NICINTIJE  
"ROCHEREAU"

MINISTERE DE LA JEUNESSE  
DES SPORTS ET DE LA CULTURE  
DEPARTEMENT DE LA CULTURE  
B.P.1095 BUJUMBURA

FAX : 22 32 54

N°481/21.14, Nous accusons réception de votre FAX du 27/06/1995  
relatif à l'autorisation de présenter un Concert musical avec le  
ballet national du Burundi.

Nous portons à votre connaissance que l'autorisation  
vous est accordée. Vous pourrez donc présenter vos spectacles aux  
dates et lieux sollicités.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif

MAZIMHAKA Patrick.-

C.P.I. à:

- Madame le Directeur  
Général de la Culture  
et des Sports
  
- Monsieur le Directeur de  
la Culture  
BUJUMBURA

